

d'une très adroite propagande émanant du bureau du ministre, les gens ont accepté l'assertion que l'unification et l'intégration sont une seule et même chose. Le ministre a cité une multitude de chiffres pour démontrer que l'intégration avait épargné de l'argent aux contribuables. Bien entendu, il laissait manifestement entendre que l'unification entraînerait d'autres économies.

● (5.40 p.m.)

Quand le député de Vancouver-Quadra et d'autres ont commencé à se faire dire par la population de toutes les régions du pays que l'unification et l'intégration n'étaient pas une seule et même chose et qu'on s'inquiétait d'une éventuelle disparition de l'identité des trois forces de combat, le président du comité de la défense a eu recours à un procédé très ingénieux. Il a déclaré que l'objet du bill n° C-243 était uniquement de modifier le nom des forces armées. J'aimerais citer des passages de ses remarques, consignées à la page 14714 du hansard:

Il ne reste plus qu'une chose à faire—elle est d'importance véritable—il faut donner un nom à cette nouvelle force unique que nous avons créée en 1964.

A la page 14715, on lit aussi:

Je le répète, ce bill ne nous demande qu'une seule chose importante, de donner à nos forces armées le nom de: «Forces armées canadiennes».

Il faut que les vis-à-vis soit désespérés pour prétendre que le seul effet du bill—la déclaration venait du président du comité de la défense qui est censé jouir de la confiance du gouvernement et de l'appui du ministre de la Défense nationale—sera de donner un nouveau nom aux forces. J'aimerais, avant longtemps, entendre de la bouche même du ministre de la Défense nationale comment il réagit à l'interprétation que donne du bill le député de Vancouver-Quadra. Son seul but, suivant le député, est de donner un nouveau nom à des forces qui existent déjà.

Si le bill ne prévoit que cette seule modification, alors pourquoi tant se hâter? Pourquoi cette pression? Une fois adopté, le bill ne sera promulgué qu'après quatre ou cinq mois, d'après le ministre. Pourquoi se hâter si l'on ne se propose, par ce bill, que de changer le nom? Pourquoi le ministre persiste-t-il à dire qu'il faut préserver le moral des forces armées et adopter le bill immédiatement, au cours de la présente session? Il affirme que le ministère ne peut procéder à la réorganisation avant l'adoption du bill sur l'unification. C'est là, à mon avis, un argument invoqué en désespoir de cause.

Permettez-moi de signaler la différence entre les anciens articles 15 à 18 de la loi sur la défense nationale et les dispositions du bill actuel. Voici la teneur partielle des premiers:

Les forces canadiennes sont les forces navales, les forces de l'armée et les forces aériennes de Sa Majesté levées par le Canada et consistent en trois services, savoir: la Marine royale du Canada, l'Armée canadienne et le Corps d'aviation royal canadien.

Est établi un élément constitutif de chaque service des forces canadiennes, formé d'officiers et d'hommes enrôlés pour le service militaire continu et à plein temps. Ces éléments constitutifs sont appelés, dans la présente loi, les forces régulières.

Le principal effet du bill n° C-243, ce sera de faire disparaître l'identité de nos trois armes, et pourtant, le député de Vancouver-Quadra ose dire que cette mesure, adoptée, ne changerait que la désignation des forces armées déjà créées par le bill n° C-90. Qu'on ne s'étonne pas que les libéraux n'interviennent plus dans le débat; ils ont épuisé même les arguments les plus désespérés.

Il serait fort à propos de citer ici un éditorial publié dans le *Free Press*, de Winnipeg, le mercredi 14 avril. En voici le texte:

En exposant au tout début sa position sur l'intégration, M. Hellyer a fait preuve de sagesse et de largeur de vues.

Je ne suis pas tout à fait d'accord avec cette déclaration. Nous souscrivions à l'idée générale de l'intégration, mais nous estimions que le ministre, en l'appliquant, avait commis nombre d'erreurs.

Cependant, lorsqu'il a proposé l'unification totale, il n'a pas su, semble-t-il, admettre que ses officiers les plus expérimentés, tant en activité de service que retraités, la déconseillent énergiquement. M. Hellyer a interprété ce conseil réfléchi de spécialistes comme un obstacle et une opposition personnelle à sa volonté, comme une tentative visant à contrecarrer ses propres ambitions. En l'occurrence, il semble résolu à aller aveuglément de l'avant, peu importe le tort qu'il peut faire aux forces armées, au gouvernement, à la nation ou à lui-même.

Monsieur le président, le ministère de la Défense nationale et le gouvernement doivent certes pressentir maintenant que la mesure sur l'unification suscite une sérieuse opposition. J'ai reçu de nombreuses lettres sur cette question. Soit dit en passant, le député de Victoria, en Colombie-Britannique, a perdu contact avec les gens de la base d'Esquimalt. A en juger par les lettres et les appels téléphoniques que j'ai reçus lorsque j'étais chez moi, à Pâques, une grave inquiétude règne parmi les marins d'Esquimalt. Bon nombre